Intérêts d'animer la prévention dans une TPE/PME ou une collectivité

Publics visés :
Entreprises : Employeurs en activité, Futur employeur, Ressources Humaines, Comptables, Salariés Désignés Compétents en Prévention des Risques Professionnels, encadrement intermédiaire.
Collectivités : Elus, agents d'EPCI, Agents communaux, Assistants de Prévention ou Conseillers de Prévention.
Accessibilité : Session accessible aux personnes en situation de handicap
Pré-requis : Néant.

Objectifs :
- Connaitre les modalités d'animation d'une politique de prévention dans une Très Petite Entreprise, Petite et Moyenne Entreprise ou dans une collectivité.

Contenu :
- Les différents enjeux de la prévention : humains, financiers et économiques.
- Les conséquences d'une inaction en prévention des risques professionnels.
- L'identification des risques professionnels.
- Les différents leviers et moyens d'animation de la prévention.
- Les modes d'organisation qui portent une prévention des risques professionnels pérenne.

Moyens prévus :
- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002) – Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

Durée : 1 jour (2 x 0,5 jour en formation à distance)

Suivi : Émargement collectif et individuel.

Évaluation des acquis :
- Questionnaire initial des connaissances.
- Questionnaire final de mesure des acquis.

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs.

Dates : Choisir dans la programmation établie par AFS Prévention ou à définir

Lieu : **Formation Intra :** l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation FOAD : AFS Prévention sera chargé de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des sessions à distance (voir notice spécifique).